

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI DES GREVES ET DES LOCKOUTS—*Suite.*

M. Barr—Les éléments les plus turbulents et les plus irréconciliables dans tous les différends ouvriers sont les agitateurs venant de l'étranger—4124.

Hon. Lemieux—Ne pas exiger la résidence en Canada est déjà concession suffisante—4126.

M. Barr—Ne voudrait pas d'un Anglais résidant en Angleterre pour régler différend entre ouvriers canadiens—4126.

Article 52—Honoraires des membres du conseil—4126.

M. Logan—Trouve rémunération trop élevée—4127; lit tarif d'après loi des différends de chemins de fer—4127; propose réduire honoraires, pour membres de \$15 à \$10, pour président, de \$20 à \$25—4127.

Hon. Lemieux—Chiffre pas trop élevé—4128; interdiction de recevoir gratification—4128.

M. Logan—Pourront prolonger la durée enquête—4128.

Hon. Lemieux—Soumet au comité chiffre de \$15 ou \$10 pour membres—4129. Le comité décide pour \$15—4129.

Article 53—Interdiction de recevoir gratification extérieure—4130.

Hon. Lemieux—Propose ajouter "comme membres du conseil"—4130; secrétaires salariés d'associations pourront agir comme membres du conseil—4131.

Article 57—Illégalité de déclarer grève ou contre grève avant soumission à conseil d'enquête—4131.

M. Pardee—Propose amendement ayant pour objet de déclarer qu'à moins d'une entente entre patron et employés, ceux-ci auront le droit de se mettre en grève en tout temps—4132.

M. Monk—Cite l'acte des E.-U. concernant "Voituriers" engagés dans le commerce entre Etats—4133; aucun employé y est-il décréto ne sera tenu de faire contre son gré un service personnel—4133.

Hon. Lemieux—Se mettre en grève et quitter l'ouvrage sont deux choses différentes—4134.

M. Duncan—Demande si après sentence arbitrale acceptée et liant obligatoirement les parties, l'une viole sentence qui en connaît de la violation?—4134.

Hon. Lemieux—Tout tribunal civil, comme pour toute autre convention—4135.

M. Monk—Demande si ouvrier se mettant en grève en contravention avec cette loi pourra invoquer l'ordre d'une union—4135.

Hon. Lemieux—Nul ne pourrait invoquer un ordre de ce genre—4136.

Article 58—Maintien du statu-quo—4196.

Hon. Lemieux—Ajoute amendement visant défense de modifier conditions d'emploi relativement à salaires et heures de travail—4196.

Articles 62-63—Membres des unions—4196.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI DES GREVES ET DES LOCKOUTS—*Suite.*

M. Logan—S'oppose à ces articles établissant illégalité de grèves à cause d'affiliation aux unions ou d'emploi d'étrangers aux unions—4136; considère que c'est régler d'avance certaines contestations—4136.

Hon. Lemieux—En face objections, retire ces articles—4136.

M. Barr—Les meilleurs de la loi—4136.

Hon. Lemieux—Remercie comité pour assistance—4137; bill sera réimprimé—4137.

M. W. F. Maclean—Recommande étude d'une autre question, celle des accidents de chemins de fer—4137.

Discussion remise—4137.

Reprise—4602.

Hon. Lemieux—Propose interprétation "union" ouvrrière signifiant "organisation"—4602. Adopté—4602.

Hon. Lemieux—Impossible accepter suggestion du conseil de conciliation permanent—4602; crainte d'établissement de précédents dans la décision des cas—4602; tour de rôle établi dans les tribunaux parmi les juges pour n'avoir pas toujours même juge président dans un district—4603; mieux vaut pour commencer conserver la loi telle que primitivement préparée—4603; difficultés de déplacement d'un conseil permanent—4603.

M. Conmee—Demande définition plus claire du lockout—4605.

Hon. Lemieux—Définition du lockout—4606; définition du différend—4607; ne veut pas que la loi établisse que le fait d'annoncer une réduction de salaire ou une augmentation des heures de travail constitue un lockout—4608.

M. Boyce—Comparaison de la définition des termes "grève" et "lockout" prouve nécessité changement—4610.

M. Verville—Lockout et grève ne peuvent venir qu'à la suite d'un différend—4609; il ne faut pas employer trop de termes techniques—4609; si les patrons et les ouvriers ne peuvent pas s'accorder, il y aura conflit; voilà à quoi tout se résume—4610.

Article 11—Intérêt pécuniaire des membres du conseil—4610.

Hon. Lemieux—Propose pour permettre au secrétaire-trésorier d'une union ouvrière d'agir comme membre du conseil, de limiter exception à personne ayant un intérêt pécuniaire direct au litige—4610. Adopté—4611.

Hon. Lemieux—Propose nouveau paragraphe à article 16 (signataires de demande et déclaration)—4611.

Article 20—4612.

Hon. Lemieux—Propose substitut aux mots "constituée en corporation ou inscrite"—4612.

Article 34—Paiement des témoins—4612.